

prouvé, durant les années précédentes, par les encouragements que Nous avons dès le début prodigués au collège de Saint-Anselme, situé sur l'Aventin. Et certes, Nous Nous félicitons vivement de voir que cette institution produit déjà d'excellents fruits qui permettent de prédire avec certitude que l'Ordre retrouvera sa gloire et son éclat anciens.

Maintenant Nous Nous proposons de donner une nouvelle preuve de l'intérêt que Nous portons à la famille bénédictine et de Nos bonnes dispositions à son égard. Nous avons donc résolu de lui confier le collège de Saint-Athanase, établi à Rome pour instruire la jeunesse grecque dans les sciences sacrées. Ce collège a été établi par Notre Prédécesseur Grégoire XIII, — qui se préoccupait beaucoup de la prospérité des églises orientales — dans le quartier le plus illustre de Rome. A Notre tour, Nous dirigeons Notre sollicitude vers cet établissement, qui répond si bien aux desseins que, depuis longtemps, Nous avons formés et poursuivis pour le bien de ces mêmes églises. En effet, il y a bien des années que Nous travaillons en faveur des communautés orientales, dans l'espoir de leur rendre leur antique éclat et de réunir à l'Eglise romaine celles qui s'en sont séparées. Assurément, il est très important que ceux des jeunes gens grecs qui sont appelés au sacerdoce, et qui auront pour mission de répandre parmi le peuple la doctrine sacrée, maintiennent les liens déjà formés avec Nous, ou s'appliquent à en créer de nouveaux. Il est nécessaire qu'ils puisent la vérité catholique à sa source même, et qu'ils s'accoutument à nourrir ouvertement des sentiments de vénération et d'amour envers le centre de l'unité, qui a été établi par Dieu dans le Siège apostolique.

Cette œuvre que Nous confions au zèle des Bénédictins